



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 11/10/2022

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis et les décisions suivants entre le 28 septembre et le 11 octobre 2022:

AVIS DÉLIBÉRÉS

- **Projet Maxibrome d'extension de la capacité de valorisation d'un four statique et création d'une plateforme de transit de déchets dangereux à Saint-Vulbas (01)**

Augmentation des capacités du four statique (passant de 15 000 tonnes/an à 23 600 tonnes/an), construction d'une plateforme de transit de déchets de 1 000 m² et extension du site de la société TREDI sur 6 406 m² au sein du parc industriel de la Plaine de l'Ain (Pipa), spécialisé dans le traitement thermique de déchets industriels dangereux, la décontamination et la réhabilitation de transformateurs.

- **Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Brens (01)**

Ouverture à l'urbanisation de 15 ha à vocation d'habitat (dont 10,7 ha en extension), de 1,2 ha à vocation économique et de 6,9 ha pour deux projets de parcs photovoltaïques dans cette commune de 1 144 habitants sur 6,9 km² au sud-est de l'Ain, à la frontière avec la Savoie.

- **Création de la Zone d'Aménagement Concertée Saint-Jean à Clermont-Ferrand (63)**

Première phase d'aménagement du quartier Saint-Jean, sur environ 14 hectares situés en partie est du plan guide du quartier avec création de 108 000 m² de surface de plancher, comprenant le lycée Gergovie, le centre sportif et associatif Édith Taveret et un parc paysager de 2,5 ha.

- **Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de Morestel (38)**

Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Morestel, commune iséroise de 803 ha et 4 500 habitants (données 2018) à 60 km de Lyon et Grenoble, avec les prescriptions du Scot Boucle du Rhône en Dauphiné, portant sur la création de zones d'urbanisation pour les besoins en

Service presse IGEDD / MRAe

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr

logements identifiés dans le Scot et le programme local de l'habitat (PLH) de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

- **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes (2CCAM) (74) - 2ème avis**

Complément au PCAET de 2020 répondant à l'obligation de mise en conformité avec l'article 85 de la loi d'orientation des mobilités (LOM) imposant la prise en compte de la qualité de l'air, par l'intégration d'un plan d'actions de réduction des émissions de polluants atmosphériques. Ce volet air s'appuie sur le second plan de protection de l'atmosphère¹ (PPA2) de la Vallée de l'Arve établi à l'échelle des intercommunalités pour la période 2018-2023, approuvé le 29 avril 2019.

- **Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Suze-la-Rousse (26)**

Élaboration du PLU projetant l'accueil de 228 habitants supplémentaires, pour atteindre en 2032 une population de 2 400 habitants, et la production de 160 logements nouveaux, et une consommation supplémentaire d'espaces naturels, agricoles et forestiers de 8,97 ha.

- **Réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de La Balme (73)**

Création par la société Solarhona, filiale de la Compagnie nationale du Rhône, d'un parc photovoltaïque, sur 5,5 ha de terres anthropisées, pour une puissance comprise entre 4 320 kWc et 5 280 kWc et une production annuelle estimée à 5800 MWh.

- **Reconstruction des deux téléphériques des Grands-Montets sur la commune de Chamonix-Mont-Blanc (74)**

Projet de la Compagnie du Mont Blanc prévoyant, entre Argentière à 1230 m, le plateau de Lognan à 1970 m et l'aiguille des Grands Montets à 3300 m, le démontage des quatre gares et du téléphérique de service, la construction de trois gares, la reconstruction des deux tronçons de ligne, la reprise de pistes de ski, la mise en place d'une bâche de protection du glacier au col des Montets et d'autres aménagements temporaires ou permanents.

- **Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Saint-Genix-sur-Guiers, commune nouvelle de Saint-Genix-les-Villages (73)**

Réduction des zones à urbaniser, augmentation des densités de population et création d'orientations d'aménagement et de programmation sur le territoire de cette commune savoyarde de 2384 habitants (Insee 2015) concernée par deux sites Natura 2000.

- **Projet de tramway T10 sur les communes de Lyon, Saint-Fons et Vénissieux (69)**

Création par le Sytral Mobilités d'une liaison de 7,6 km, du sud-est lyonnais à la Halle Tony Garnier à Lyon. La mise en service de cette ligne, connectée aux métros B et D et aux tramways T1 et T4, est prévue pour le 1^{er} trimestre 2026.

DÉCISIONS DÉLIBÉRÉES

- **Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal (PLU-i) de la communauté communes de la Châtaigneraie cantalienne sur la commune de Saint-Santin-Cantalès (15)**

Recours formé par la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne contre la décision de la MRAe ARA de soumettre à évaluation environnementale le projet de Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

- Révision n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Charvonnex (74)

Recours formé par la communauté d'agglomération Grand Annecy (Haute-Savoie) contre la décision de la MRAe ARA de soumettre à évaluation environnementale le projet de révision n°1 du PLU de Charvonnex.

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>